

LEÇONS-TYPES.

L'HOMME VIT EN SOCIÉTÉ URBAINE

LA CONDITION OUVRIÈRE DANS LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (XIX^e siècle)

Enseignement rénové — Degré d'observation, 2^e année

Elèves de 13-14 ans

I. Avant-propos

Cette leçon fait partie de l'étude du problème : *L'homme vit en société dans le milieu urbain*. Voici le plan élaboré par un groupe de travail :

I. LIEGE, AUJOURD'HUI

1. La répartition de la population urbaine en groupes sociaux
2. La participation de la population à la vie politique et culturelle

II. LIEGE, HIER

1. La société préindustrielle
2. La société industrielle

III. LE PHÉNOMÈNE URBAIN DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Nous avons décidé d'amorcer l'étude de ce thème par l'exploitation du milieu dans lequel vivent nos élèves, c'est-à-dire par une étude schématique de la situation actuelle de Liège à différents points de vue : économique et social, politique et culturel.

Le fait d'aborder ici des notions politiques à l'occasion de l'étude d'un type de société étonnera peut-être. En effet, ces notions auraient pu être intégrées au problème *L'homme et l'Etat* qui fait également partie du programme de 2^e Rénovée. Mais, après avoir expérimenté l'année dernière *L'homme et l'Etat*, nous avons jugé préférable de ne plus l'étudier de façon systématique mais de l'approcher de manière occasionnelle, notamment lors de l'étude de la société urbaine. Pourquoi ? Les notions politiques sont fort complexes pour des enfants de 13 ans : elles leur sont plus aisément compréhensibles lorsqu'elles sont

étudiées sur le plan local et communal, de façon directe. Lors d'une visite de l'Hôtel de ville, ils peuvent rencontrer et interviewer des conseillers communaux.

Après avoir brossé un rapide portrait d'une ville actuelle, nous nous sommes tournés vers son passé afin d'essayer d'expliquer la situation présente. Nous avons étudié les aspects économiques, sociaux et politiques de Liège, ville médiévale. Pour le XIX^e siècle, notre étude a été axée principalement sur la condition ouvrière. En dernier lieu, le phénomène urbain a été examiné dans l'espace et dans le temps.

L'étude de la société industrielle nous a permis de faire un rappel de notions vues en 1^{re} année lors de l'exploitation des problèmes de *La Fabrication* et de *L'Habitat*.

La méthode employée peut bien entendu être le travail collectif de la classe sous la conduite du professeur, mais cette leçon nous semble très bien se prêter au travail en équipes. Les élèves disposent de feuilles stencillées reproduisant les différents textes suivis de questions guidant le travail. Les documents iconographiques n'ont pas été repris ici car ils avaient déjà été analysés lors de l'étude des problèmes de *La Fabrication* et de *L'Habitat*.

Les mots de vocabulaire sont notés dans un fichier, les principaux « faits » dégagés au cours des leçons sont situés sur la ligne du temps qui se trouve dans la classe et sur la ligne du temps individuelle des élèves.

La synthèse de la leçon se présente sous la forme de questions.

Cette leçon a été préparée par un groupe de professeurs fonctionnant dans différents établissements de la région liégeoise. Depuis deux ans, ils travaillent en commun à l'élaboration de leurs cours dans l'enseignement rénové.

II. Bibliographie

1. SOURCES IMPRIMEES

ARRIVABENE, J., *Considérations sur les principaux moyens d'améliorer le sort de la classe ouvrière*, 70 p., in-12, Bruxelles, Lelong, 1832.

Avis de la Chambre de Commerce de Liège sur le projet de loi relatif à la condition des classes ouvrières et au travail des enfants, 21 novembre 1849, publié avec l'*Avis sur l'avant-projet de loi relatif au travail des enfants dans les établissements industriels*, 45 p., in-8°, Liège, L. de Thiers et F. Lovinfosse, 1860.

BIGOT de MOROGUES, P.-M., *Du paupérisme, de la mendicité et des moyens d'en prévenir les funestes effets*, 649 p., in-8°, Paris, Dondey-Dupré, 1834.

- BRIAVOINNE, N., *Sur les inventions et les perfectionnements de l'industrie depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours*, dans *Mémoires couronnés par l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. 14, Bruxelles, Hayez, 1838.
- BURET, E., *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France, de la nature de la misère, de son existence, de ses causes, de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a apportés jusqu'ici*, dans *Economie Politique*, Bruxelles, 1842.
- Chambre des Représentants, session 1870-1871, *Documents relatifs au travail des enfants et des femmes dans les manufactures, usines, etc., en Belgique et à l'étranger*, Bruxelles, F. Gobbaerts, 1871.
- de BROUCKERE, Ch., *Lettre à M. le Comte Arrivabene sur la condition des travailleurs*, in-8°, Liège, Desoer, 1845.
- de GERANDO, J.M., *De la bienfaisance publique*, 2 vol., in-8°, Bruxelles, Hauman et Cie, 1839.
- DUCPETIAUX, Ed., *Des subsistances, des salaires et de l'accroissement de la population dans leurs rapports avec la situation économique des classes ouvrières en Belgique*, dans *Bulletin de la Commission de statistiques*, Bruxelles, 1855.
- DUCPETIAUX, Ed., *Du travail des enfants dans les mines et houillères de la Grande-Bretagne et de la Belgique, et de son influence sur leur santé et celle de cette classe d'ouvriers*, dans *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*, Paris, 1845.
- DUCPETIAUX, Ed., *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, dans *Bulletin de la commission centrale de statistiques*, 1855.
- DUCPETIAUX, Ed., *Le paupérisme en Belgique, causes et remèdes*, 87 p., in-8°, Bruxelles, A. Decq, 1844.
- DUCPETIAUX, Ed., *De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer*, 2 vol., in-8°, Bruxelles, Meline et Cie, 1843.
- ENGELS, F., *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, traduit et annoté par G. BADIA et J. FREDERIC, 411 p., in-8°, Paris, Editions sociales, 1960.
- FREGIER, H.-A., *Des classes dangereuses de la population des grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, 632 p., in-8°, Bruxelles, Méline, 1840.
- KUBORN, H., *Rapport sur l'enquête faite au nom de l'Académie Royale de Médecine de Belgique par la Commission chargée d'étudier la question de l'emploi des jeunes dans les travaux souterrains des mines*, dans *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 1868.
- KUBORN, H., *Rapport sur le travail des femmes et des enfants dans les travaux souterrains des mines*, dans *Congrès international de bienfaisance de Bruxelles*, session de 1856, Bruxelles, 1857.
- MINISTERE DE L'INTERIEUR, *Enquête sur la condition des classes ouvrières et le travail des enfants*, 3 vol., in-8°, Bruxelles, Lesigne, 1846-1848.

Résultats de l'enquête sur la situation des ouvriers dans les mines et usines métallurgiques de Belgique, in-4°, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1869.

Travaux de la Commission Royale pour l'amélioration du sort des classes ouvrières et indigentes du pays, 224 p., in-8°, Bruxelles, Weissenbuch, 1847.

VILLERME, M., *Enquête sur le travail et la condition des enfants et des adolescents dans les mines de la Grande-Bretagne*, dans *Economie politique*, 1843, Bruxelles, 1851.

VILLERME, M., *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, 2 vol., in-8°, Paris, Renouard, 1840.

2. TRAVAUX

a) Ouvrages

BERTRAND, L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, 2 vol., in-8°, Bruxelles, Dechenne et Cie, 1906.

BONENFANT, P., *Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoires couronnés par l'Académie Royale de Belgique, t. 35, Bruxelles, 1934.

CHEVALIER, L., *Classes laborieuses et classes dangereuses pendant la première moitié du XIX^e siècle*, 561 p., in-8°, Paris, Plon, 1958.

CHLEPNER, B.-S., *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 435 p., in-8°, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1956.

DECAMPS, D., *L'évolution sociale en Belgique, ses péripéties au point de vue des classes ouvrières*, in-8°, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1900.

DOLLEANS, E., *Histoire du mouvement ouvrier*, t. I, 1830-1871, in-8°, Paris, A. Colin, 1946.

PIRENNE, H., *Histoire de Belgique*, 4 vol., 2^e éd., in-4°, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1952.

RIGAUDIAS-WEISS, H., *Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848*, 260 p., in-8°, Paris, P.U.F., 1936.

Septante-cinq années de domination bourgeoise (1830-1905), Gand, Conseil général du Parti Ouvrier Belge, 1905.

b) Articles de revues

DEVLEESCHOUWER, R., *Logique sociale et législation du travail en Belgique au cours de la première moitié du XIX^e siècle*, dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1962.

GOTTSCHALCK, M., *Le pouvoir d'achat et la consommation des ouvriers belges à différentes époques*, dans *Revue internationale du travail*, 1932.

JULIN, A., *La condition des classes laborieuses en Belgique, 1830-1930*, dans *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1935.

TRICNAUX, Ch., *L'évolution du droit de vote en Belgique depuis 1830*, dans *Cahier de Clio*, n° 21, p. 112, Bruxelles, Labor, 1970.

3. MANUEL

MOREAU, G., *Histoire générale*, t. IV, Liège, Dessain, 1970.

4. RECUEIL DE TEXTES

DESCHAMPS, H.-T. et POULIGO, R., *L'époque contemporaine (1789-1870), Recueils de textes d'histoire*, publiés sous la direction de L. GOTHIER et A. TROUX, t. IV, Liège, Dessain, 1962.

III. Leçon

Texte 1

« Nous serons à Liège dans une heure. C'est dans ce moment-là que le paysage prend tout à coup un aspect extraordinaire... Ce sont les usines qui s'allument.

Quand on a passé le lieu appelé la Petite Flémalle, la chose devient inexprimable et vraiment magnifique...

Ce spectacle de guerre est donné par la paix ; cette copie effroyable de la dévastation est faite par l'industrie. Vous avez tout simplement là, sous les yeux, les hauts fourneaux de M. Cockerill.

Un bruit farouche et violent sort de ce chaos de travailleurs. J'ai eu la curiosité de mettre pied à terre et de m'approcher d'un de ces antres. Là, j'ai admiré véritablement l'industrie. C'est un beau et prodigieux spectacle qui, la nuit, semble emprunter à la tristesse solennelle de l'heure quelque chose de surnaturel. Les roues, les scies, les chaudières, les laminoirs, les cylindres, les balanciers, tous ces monstres de cuivre, de tôle et d'airain que nous nommons des machines et que la vapeur fait vivre d'une vie effrayante et terrible, mugissent, sifflent, grincent, râlent, reniflent, aboient, glapissent, déchirent le bronze, tordent le fer, mâchent le granit et, par moments, au milieu des ouvriers noirs et enfumés qui les harcèlent, hurlent avec douleur dans l'atmosphère ardente de l'usine, ... (Lettre de 1839). »

V. HUGO, *Le Rhin*, p. 58, Ollendorff, 1906.

- 1) Qui est Victor Hugo ? Quand a-t-il vécu ? A quel type de document avons-nous affaire ?
- 2) Quel phénomène ce texte illustre-t-il ?
- 3) Dans le cours de Première Rénovée, revoir le problème « La fabrication » et rechercher les caractères de ce phénomène.
- 4) Quel est le nouveau lieu de travail ? Caractérisez-le. Comparez-le avec l'atelier de l'artisan.

Texte 2

« Beaucoup d'ouvriers sont inscrits sur la liste des pauvres ; leur état d'indigence ne peut être attribué qu'à la diminution des salaires et aux charges qui résultent de l'entretien d'une nombreuse famille. On ne peut se faire une idée de la misère qui existe chez les ouvriers tisserands : leurs habitations sont mauvaises, étroites, malpropres et humides, et leur nourriture grossière, se composant de soupe et de mauvais pain de seigle, est souvent insuffisante : ils mangent tout au plus de la viande une fois par an, le jour de la kermesse. Le chef est souvent obligé de leur faire des avances d'argent, afin de les mettre à même de se procurer au moins les choses les plus nécessaires, telles que du pain et des pommes de terre. »

Enquête dans les établissements industriels du Brabant présentée par le conseil central de salubrité publique de Bruxelles, dans Enquête sur la condition des classes ouvrières, t. II, p. 528, Bruxelles, 1846.

Texte 3

« L'ouvrier des villes, cherchant à se loger au plus bas prix possible, choisit nécessairement sa demeure dans les rues les plus étroites ou dans les ruelles ou dans les impasses, que le soleil ne favorise jamais, ou presque jamais, de ses rayons, où l'air est corrompu et ne se renouvelle pas facilement, où la malpropreté du sol et les immondices que les habitants accumulent autour d'eux donnent lieu à des émanations de toute nature, émanations qui constituent de puissantes et permanentes causes d'insalubrité, etc. On conçoit que les habitations, construites dans de semblables localités, ne peuvent être que malsaines, et cependant nous n'avons pas encore énuméré toutes les causes d'insalubrité... Ainsi, le plus souvent, l'ouvrier ne possède qu'une seule pièce... qui sert à tous les besoins du ménage ; cette pièce, fréquemment trop exiguë pour le nombre de personnes dont se compose la famille, se trouve à l'étage ou au rez-de-chaussée... »

E. DUCPETIAUX, Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique, dans Bull. commission centrale de statistiques, p. 283, Bruxelles, 1855.

Texte 4

« Le budget de l'ouvrier armurier, dont les éléments ont été recueillis avec le plus grand soin par M. le Colonel Frédéric, directeur de la fonderie de canons à Liège, présente en recettes la somme de 802,48 F qui se répartit comme suit :

Salaire du chef de famille	F 624
Salaire de la femme, ménagère	168,48
Secours du bureau en argent pour 3 mois d'hiver	6
Secours du bureau en vêtements	4
	802,48

Les dépenses strictement calculées comprennent :

Nourriture et accessoires pour le ménage, par semaine 18,54 F et par an	964,08
Logement, une chambre à 5 F par mois	60
Habillement de 6 personnes	128,72
Literies et paille	14
18 draps de ménage à 30 c	4,80
12 balais à 8 c et 1 manche	1,06
	1 172,66

Cette somme ne représente que les dépenses absolument indispensables pour l'existence. Si l'on y ajoute les articles également nécessaires ou utiles dont la famille doit se priver, on a un surcroît de dépenses de 130,54 F. »

E. DUCPETIAUX, *op. cit.*, p. 351.

Salaire journalier moyen :

Pour les hommes	F 1,56
les femmes	0,89
les garçons	0,56
les filles	0,55

E. DUCPETIAUX, *op. cit.*, p. 395.

Texte 5

« 10^e question : Quels avantages le fabricant trouve-t-il à employer des enfants de préférence aux adultes ?

Réponse : Les principaux avantages que les chefs de manufactures trouvent à employer des enfants de préférence aux adultes sont :

- a) de pouvoir leur accorder un salaire moins élevé ;
- b) de les employer à certains travaux manuels ou autres pour l'exécution desquels les enfants ont, suivant eux, une aptitude plus grande, comme, par exemple, de traîner des chariots dans les galeries basses des houillères à l'instar des bêtes de somme ;
- c) de leur permettre de vendre les produits manufacturés à bon marché ;
- d) de diminuer l'oisiveté dans laquelle croupissent les enfants des prolétaires ;

- e) d'offrir une ressource aux familles pauvres ;
- f) de laisser aux mères de famille plus de temps disponible pour vaquer à leurs occupations domestiques... »

Rapport de la Commission de l'Académie Royale de Médecine, dans Enquête sur la condition des classes ouvrières, t. II, p. 331, Bruxelles, 1846.

Texte 6

« Les industriels n'ont que deux choses en vue : la production et l'écoulement de leurs produits. Pour produire, ils ont des capitaux, des moteurs puissants, des machines et des bras à leur disposition. Pour écouler facilement leurs produits, ils doivent les fournir de bonne qualité, à un prix égal ou inférieur à celui des industries rivales, tant indigènes que de l'étranger. La concurrence étant actuellement poussée à ses dernières limites, et le prix des matières premières étant, à peu de chose près, le même pour tous, l'économie de travail a dû nécessairement porter sur les travailleurs. Le salaire d'abord a été réduit autant qu'il a été possible de le faire sans amener des perturbations dans l'industrie, des collusions parmi les ouvriers. Quand il n'a plus été permis de réduire un salaire que la cherté de la vie animale rendait à peine suffisant, les industriels ont cherché une compensation dans l'augmentation des heures de travail, soit en allongeant la journée, soit en diminuant le temps nécessaire au repos. »

Mémoire de la Commission médicale de la Province de Liège, dans Enquête sur la condition des classes ouvrières, t. III, p. 555, Bruxelles, 1846.

- 1) Quelles étaient les conditions de vie et de travail des familles ouvrières ? Recherchez d'autres éléments d'information dans le problème « L'habitat ».
- 2) Le salaire du père de famille était-il suffisant pour l'entretien du ménage ?
- 3) Citez les dépenses que vous jugez indispensables et qui ne sont reprises dans aucun document.
- 4) Quelles étaient les causes de la situation décrite dans les textes ?
- 5) Pourquoi les industriels emploient-ils des enfants de préférence aux adultes ?
- 6) Quelle distinction pouvez-vous établir entre les raisons avancées par les industriels ? Qu'en pensez-vous ?
- 7) Expliquez à l'aide du texte 6 ce qu'est un industriel.

Texte 7

« Les jeunes filles étant pour la plupart enfants de tisserands, les caves où se fait le tissage leur servent d'école ; elles travaillent dans ces endroits humides et malsains, depuis 7 h du matin jusqu'à 12 h et depuis 1 h jusqu'à 8 h et cela dès l'âge de 6 ans. Le mauvais air qu'elles

respirent continuellement, joint à leur position assise et plus ou moins courbée, ne peut manquer d'être funeste à leur santé et à leur croissance. Aussi, la plupart contractent des difformités et vieillissent avant le temps... »

Rapport et réponses de la Chambre de Commerce d'Anvers, dans Enquête..., t. I, p. LXI, Bruxelles, 1848.

Texte 8

Taille moyenne d'ouvriers dans la première moitié du XIX^e s.

	période	taille moyenne
Houilleurs	1819-1823	1,5368 m
	1839-1843	1,5877 m
Ouvriers de fabrique	1819-1823	1,6003 m
	1839-1843	1,6065 m
Cloutiers	1819-1823	1,5669 m
	1839-1843	1,5867 m

Mémoire de la Commission médicale de la Province de Liège, dans Enquête..., t. 3, p. 509.

Texte 9

« Sur 1.000 ouvriers des deux sexes, employés dans ces ateliers, il y en a 648 qui ne savent ni lire ni écrire, 249 qui savent lire seulement ou lire et écrire imparfaitement, et 103 seulement ou un dixième qui savent bien lire, écrire et calculer.

Si l'on prend à part les ouvrières, on en trouve sur 1.000, 722 qui ne savent ni lire ni écrire, 228 qui savent seulement lire ou lire et écrire imparfaitement, et 50 ou un vingtième seulement, qui savent lire, écrire et calculer. »

Rapport de la Commission, dans Enquête..., t. I, p. VI, Bruxelles, 1848.

- 1) Quelles sont les conséquences de ces conditions de vie et de travail ?
- 2) Quels seraient les remèdes à apporter à ces conditions ?

Texte 10

Réponse de la Chambre de Commerce de Liège au premier projet de loi qui tente de réglementer le travail des ouvriers et de limiter le travail des femmes et des enfants :

« (La Chambre de Commerce) estime que la loi qu'on propose serait inopportune... Qu'elle irait directement à l'encontre du but qu'elle veut atteindre, en détruisant les éléments de travail, en dépouillant les familles ouvrières de salaires indispensables à leur existence. Qu'in-

juste à l'égard des industriels en général, cette loi deviendrait, pour plusieurs d'entre eux, une cause de perturbation et de ruine, vu qu'elle déplacerait et aggraverait les conditions de production...

» La Chambre répudie cette loi, parce qu'elle implique, pour les industriels, un blâme aussi injurieux qu'immérité, et qu'elle se prêterait, dans son application, à d'intolérables vexations. Elle répudie cette loi, parce que, désastreuse pour l'ouvrier, elle porterait une liberticide atteinte à son autorité de père et à sa dignité de citoyen... »

Avis de la Chambre de Commerce de Liège sur le projet de loi relatif à la condition des classes ouvrières et au travail des enfants, 21 nov. 1848, Liège, 1860.

- 1) A quoi s'oppose la Chambre de Commerce de Liège ?
- 2) Qui la compose à votre avis ?
- 3) Quels sont les arguments avancés ?

Texte 11

« Art. 5. — Il est défendu à tout fabricant, entrepreneur, chef d'atelier, maître ou artisan quelconque, d'employer aucun ouvrier non porteur d'un livret en règle, et ils sont tenus, quand les ouvriers sortent de chez eux, d'inscrire sur le livret un congé portant acquit des engagements des ouvriers, pour autant que ces engagements aient été remplis. »

Loi du 10 nov. 1845, dans Enquête..., t. I, p. 17, Bruxelles, 1848.

- 1) Qu'est-ce qu'un livret d'ouvrier ?
- 2) Expliquez son but ?

Texte 12

« Toute coalition de la part des ouvriers pour cesser en même temps le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre, et d'y rester après certaines heures, et en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de 3 mois au plus. Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de 2 à 5 ans. »

G. MOREAU, o. c.

- 1) Qu'interdisait-on aux ouvriers ? Pourquoi ?
- 2) Maintenant, ce droit existe-t-il ? Comment l'appelle-t-on ?

Texte 13

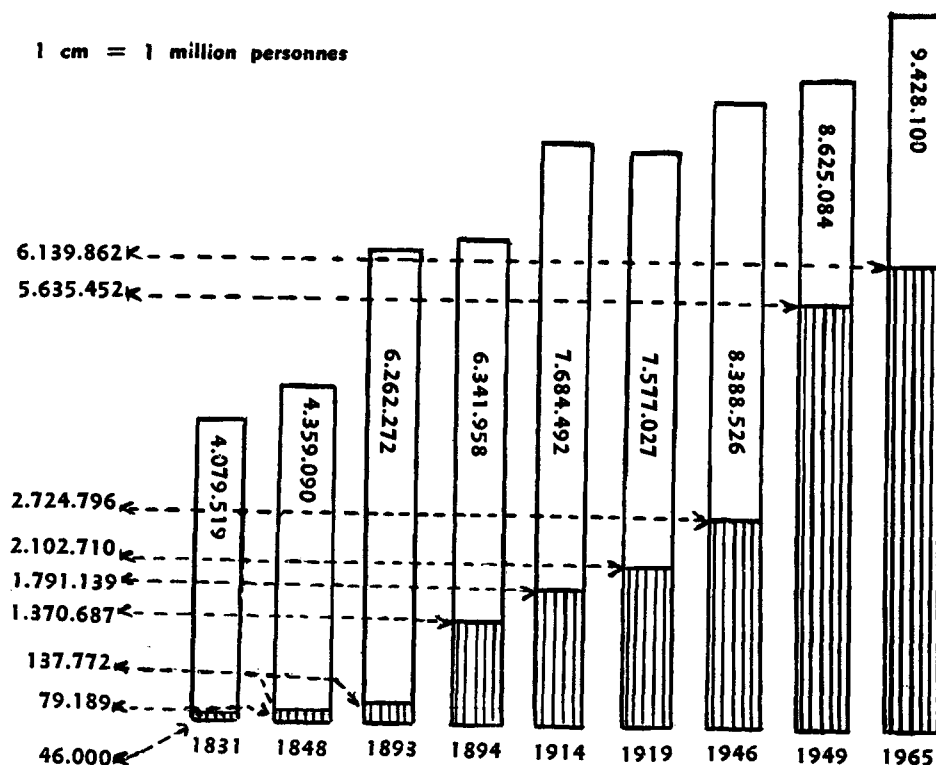
« Art. 47. — La Chambre des Représentants se compose de députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale, lequel ne peut excéder 100 florins d'impôt direct, ni être au-dessous de 20 florins. »

Extrait de la Constitution belge (1831).

GRAPHIQUE.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ELECTEURS

1 cm = 1 million personnes



Dans TRICNAUX, Ch., *L'évolution du droit de vote en Belgique depuis 1830*, dans *Cahiers de Clio*, n° 21, p. 112, Bruxelles, Labor, 1970.

- 1) Les ouvriers sont-ils représentés au Parlement ? Pourquoi ? Conséquences ?
- 2) D'après les documents, quelles sont les raisons qui ont empêché les ouvriers d'améliorer leur condition ?
- 3) A quelle partie du graphique, les textes étudiés se rapportent-ils ?

Questions résumé

- 1) Citez les deux classes caractéristiques de la société industrielle ?
- 2) Quelle classe sociale est avantagée par ce système économique et politique ? Justifiez votre réponse.
- 3) Situer les notions essentielles sur la ligne du temps.

Maggy HODEIGE
Denise LAMBRETTE
Annie LEBoulle-PAIROUX
Marèse NIHANT-DEJAEGHER

Lily ROCHETTE-RUSSE
Nicole SABATIER-ENGLEBERT
Rose-Marie THIRRIARD-MEUNIER
France VAN SANTBERGEN.